



# BUREAU PLENIER

**Lundi 14 novembre 2022 à LYON, COURNON et AURILLAC  
à 17h30**

---

**Président :** Pascal PARENT.

**Présent en visioconférence :** Lilian JURY.

**Présent à Aurillac :** Roland LOUBEYRE.

**Présents à Cournon :** Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Raymond FOURNEL, Guy POITEVIN.

**Présents à Lyon :** Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

**Assistent :** Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY.

☺-☺-☺-☺-☺-☹-☹-☹-☹-☹-

## 1. Informations du Président et du Président Délégué.

Avant l'ouverture de l'Ordre du Jour, le Président tient à féliciter Denis ALLARD pour la parfaite organisation de la réunion du secteur 4 de l'ANPDF à Annecy.

✓ **COMEX du 10 novembre 2022. Ont été évoqués les points suivants :**

- Direction Technique de l'Arbitrage.
- Projet de création d'une Ligue Féminine Professionnelle rattachée à la FFF.
- Bilan financier de la FFF : sera soumis à la prochaine Assemblée Fédérale du 7 janvier 2023 (compte de résultat, excédentaire de 900 k€).
- Bons d'essence : seulement 200 retours reçus à ce-jour sur la totalité des clubs bénéficiaires.
- La Commission de Féminisation qui devient Commission Mixité en fusionnant avec la Commission du Bénévolat.
- Point sur l'opération « Toutes Foot » qui remplace « la semaine du foot féminin » et « Mesdames Franchissez la Barrière ». Les inscriptions des projets des clubs doivent se faire auprès des districts avant le 16 décembre et ceux de la ligue et des districts auprès de la LFA pour la même date.
- Hubert FOURNIER : point sur les centres de formation féminins.
- Intervention de Jean LAPEYRE sur « la Loi sur le Sport » : application en 2024 pour la FFF et 2028 pour les ligues. Impact sur les AG, le COMEX, la parité, etc...  
Modifications des statuts nécessaires en juin ou décembre 2023.  
Les ligues régionales sont peu impactées sauf au niveau de la parité car leurs comités de direction devront comprendre 25% de femmes en 2024 et 50% en 2028. Les districts ne sont a priori pas du tout impactés.  
Des groupes de travail seront constitués pour débattre et anticiper les modifications.

✓ **Séminaire des Présidents et Présidents Délégués de Ligue du 11 novembre 2022.**

Quelques points évoqués, commentés par Lilian JURY :

- Présentation par des salariés de l'IFF et Daniel FONTENIAUD sur la modification de certaines formations, et notamment le BMF.

---

Suite à plusieurs remarques et désaccords des membres du Bureau sur ces évolutions, une intervention sera faite lors du prochain collège des Présidents de Ligue et de District à la FFF.

- Ensuite, deux groupes ont été constitués : l'un axé sur les politiques de recrutement en matière d'arbitrage amateur et l'autre sur les modifications statutaires à venir.

Sur l'arbitrage, il est clair qu'entre Performance 2024 et les réunions à la ligue avec les CTRA et les Présidents de district, il faut désormais finaliser le programme de recrutement et de fidélisation de l'arbitrage au sein de notre Ligue.

- Restitution sur les groupes de travail + questions diverses.
- Remontées importantes en matière informatique de la part de toutes les ligues.  
Tout le monde est en train de chercher une solution suite à l'arrêt de Starleaf mais ce n'est pas concluant. Pascal PARENT a conseillé aux autres Présidents de Ligue d'appeler Richard DEFAY avant de commander quoi que ce soit car les solutions trouvées par la LAuRAFoot fonctionnent.
- Contrôle d'honorabilité et procédure de retrait de licence(s).
- La comptabilité devra être complètement dématérialisée en 2023 pour la partie facturation.
- « Portailclubs » sera obligatoire la saison prochaine.

#### ✓ **Point Licences.**

Au 13 novembre 2022, la LAuRAFoot est à + 4,93 % de date à date : 241 715 licences contre 230 344 licences l'année dernière.

Richard DEFAY donne le détail de l'évolution des licences.

Le Bureau Plénier s'en félicite et félicite les clubs par la même occasion.

#### ✓ **Repas des Commissions.**

Le dernier repas des Commissions avait eu lieu avant le COVID en juin 2019 un jeudi soir à LYON. Cette organisation pourrait être à nouveau envisagée mais peut-être sous un autre format, par exemple un samedi en journée ce qui permettrait aux invités éloignés géographiquement, de pouvoir participer.

Un tour de table permet de valider la nécessité de remercier dès cette saison les bénévoles de nos commissions.

→ Le Bureau Plénier est donc favorable à la réorganisation de cet événement sous un nouveau format. Une date est d'ailleurs arrêtée : le samedi 27 mai 2023.

#### ✓ **Planning des manifestations de la LAuRAFoot du premier semestre 2023.**

Point sur les manifestations du premier semestre 2023.

Le planning à jour sera adressé aux membres du Conseil de Ligue et soumis en réunion du Conseil de Ligue du 17 décembre 2022 pour adoption définitive.

## **2. Compétitions.**

#### ✓ **Validation des délégués de secteur pour la saison 2022/2023**

La liste est validée à l'unanimité et fera l'objet d'une parution sur le Site Internet de la LAuRAFoot.

#### ✓ **Réajustement des dotations pour les Coupes LAuRAFoot Seniors Féminines et Futsal**

Pierre LONGERE présentera un projet de réajustement début janvier 2023.

- 
- ✓ **Détermination du montant des bonus pour les équipes de ligue des districts ayant une Coupe départementale Seniors Masculins ouverte aux clubs régionaux (bonus à destination de l'équipe de Ligue de ces Districts qui ira le plus loin en Coupe LAuRAFoot).**

Ce sujet est également différé à un prochain Bureau Plénier ou Conseil de Ligue.

### 3. Finances.

- ✓ **Relevé n°1**

Lilian JURY fait part de la liste mise à jour des clubs en défaut de paiement du relevé n°1.

A ce-jour ces clubs ont été sanctionnés d'un retrait de 2 points avec sursis et les clubs ne s'étant pas acquittés à J-60 se verront retirer 3 points supplémentaires avec sursis. Ces points avec sursis seront transformés en points fermes si ces clubs ne s'acquittent du paiement du relevé n°2 dans les délais.

Lilian JURY a fait parvenir un mail à tous les Présidents de District avec les historiques relatifs à chacun de leurs clubs respectifs.

### 4. Assemblée Générale de la LAuRAFoot du samedi 26 novembre 2022 à l'ENS Lyon.

- ✓ **Organisation des prises de paroles.**

Prévoir masque et gel pour ceux qui le souhaiteraient.

Pascal PARENT informe qu'en plus de l'émargement habituel, il faudra réserver 3 tables pour la remise des dotations : Plateaux, ballons et diplômes du Fair-Play.

Les clubs concernés seront dirigés au moment de l'émargement afin de récupérer leur dotation.

Il demande également que les participants inscrits pour le buffet déjeunatoire soient munis d'un bracelet pour différencier l'apéritif et le buffet car il y a eu incompréhension à l'AG de St Etienne.

#### Présentation des finances :

- ✓ Compte de résultat : Daniel THINLOT.
- ✓ Bilan : Thierry SIMARD (notre expert-comptable).
- ✓ Intervention du Commissaire aux Comptes.

#### Décisions de la LAuRAFoot :

Le Président récapitulera les décisions prises par le Conseil de Ligue ou/et le Bureau Plénier dans l'intérêt du football régional.

#### Règlements :

Toutes les modifications aux Règlements Généraux de la LAuRAFoot jusqu'au Statut de l'Arbitrage : Serge ZUCCHELLO.

Statut de l'arbitrage : Lilian JURY.

Vœux CRS (R1 et Futsal R2) : Pascal PEZAIRE.

Information concernant le vœu de Jean-Marc SALZA pour l'Assemblée Fédérale (voir CL du 17/09/2022).

---

## 5. Point Juridique.

### Situation du club de l'AS VEZERONCE HUERT :

Ce club jouant en R2 Féminine depuis plusieurs saisons.

Il a constitué une entente seniors féminines avec plusieurs clubs cette année et c'est cette entente qui participe au championnat R2 F depuis le début de saison.

Après consultation de la Ligue par le club pour savoir si cette entente pourrait jouer en R1 F la saison prochaine en cas de montée, il est ressorti que le club a mal interprété une information donnée lors de la réunion de rentrée des clubs féminins, l'entraînant à engager une équipe en entente.

Il ressort également que la LAuRAFoot a laissé cette équipe s'engager en compétition régionale sans réaliser que c'était une entente.

Devant la bonne foi du club de l'AS VEZERONCE HUERT et dans l'intérêt du football féminin, le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide à l'unanimité de ne pas pénaliser l'équipe dudit club évoluant en R2 F pour les matchs passés **à condition que les clubs composant l'entente entament dès aujourd'hui les démarches nécessaires pour créer un Groupement à compter de la saison prochaine, ce qui résoudra les 2 problématiques soulevées.**

Il est demandé au club de faire parvenir pour le 23 novembre 2022 au plus tard un projet de Groupement avant d'entamer le reste des démarches administratives.

Pour le reste de la saison 2022-2023, seules les licenciées du club engagé en compétition, à savoir l'AS VEZERONCE HUERT, peuvent prendre part aux rencontres de l'équipe évoluant en R2 F.

Décision validée à l'unanimité par le Bureau Plénier.

## 6. Questions ou points divers.

### ✓ **Modification de la date des 3ème et du 4ème tours de la Coupe LAuRAFoot Féminine :**

Pierre LONGERE propose que le 3ème tour fixé antérieurement au 15 janvier, prenne la place du 4ème tour le 19 février et que le 4ème tour prévu le 19 février soit fixé au 10 avril 2023.

Cela permettrait de procéder aux tirages jumelés des Coupes LAuRAFoot Féminines et Seniors lors du tirage au sort qui aura lieu à La Région Auvergne-Rhône-Alpes

➔ **Ces changements de dates sont validés à l'unanimité par le Bureau Plénier.**

### ✓ *Didier ANSELME* : **Démarche RSE** : Incitation au covoiturage.

Il souhaite qu'un rappel soit fait aux membres du Conseil de Ligue, des commissions, ... sur la préconisation du covoiturage, tant pour le plan financier que sur le plan écologique.

Le Bureau Plénier ne peut qu'acquiescer.

### ✓ **Remise des diplômes prévue le 28 novembre 2022.**

Le Président et Pierre BERTHAUD font part de l'annulation de cette cérémonie devant les difficultés de trouver le bon format en cette période d'interruption des championnats professionnels qui en sont traditionnellement le support.

### ✓ *Jean-Marc SALZA* :

**Proposition de modification des horaires officiels pour le dimanche 18/12 à 12h00 et 14h00 au lieu de 13h00 et 15h00 (matchs en retard et Coupes).**

*Motifs :*

- Finale de la Coupe du Monde à 16h00.
- Jours les plus courts de l'année et nécessité d'avancer pour éviter l'allumage des éclairages.

---

De plus, dans le cadre des économies d'énergie et des bonnes conditions de jeu il convient de profiter du mois à venir pour observer la luminosité qu'il fait le week-end à 16h30 afin d'envisager un vœu pour le retour aux horaires d'hiver 12h30 et 14h30 du 30/10 au 31/12.

Rappel de la décision du Conseil de Ligue du 5 novembre 2022 à Cournon :

Concernant la programmation des matchs en retard le week-end des 17 et 18 décembre 2022, le Conseil de Ligue décide à titre exceptionnel de programmer toutes les rencontres seniors masculins le samedi 17/12 à 14h30 (en raison de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18/12 à 16h00). Pour les éventuelles rencontres en retard des autres catégories, elles seront programmées prioritairement à ces mêmes date et heure.

- ✓ **Pierre BERTHAUD : Point de situation sur l'action initiée par l'ETR dans le cadre du plan MIXITE de la LAuRAFoot.**

PROJET proposé par Pierre BERTHAUD :

« Qu'elles soient bénévoles ou professionnelles, les éducatrices titulaires du BMF ou du BEF sont par définition engagées et passionnées avec en leur sein des femmes :

- connaissant aussi bien le foot des jeunes, des filles ou des adultes (voire futsal),
- sensibles au foot compétitif et au foot loisir,
- conscientes des problématiques de formation ou de professionnalisation,
- intéressées par l'accompagnement des clubs comme par le PPF,
- soucieuses des programmes éducatifs et inclusifs.

Ainsi, si vous soutenez ce projet d'une Formation Continue « 100% féminines » sur décembre, nous pourrions envisager une session à 2 facettes :

Journée 1 : en lien avec les obligations de Formation Professionnelle Continue (politique technique régionale et nationale) + 1 sujet « technique » à déterminer.

Journée 2 : en lien avec le projet mixité avec intervention des élus et salariés concernés en fonction de leurs dispo : L. JURY, N. CONSTANCIAS, D. DRESCOT, J MALIN, D. ALLARD, P. BELISSANT, Y. BEGON, ... + salariés.

L'objectif de la J2 à mon avis est double :

- Organiser des tables rondes pour parler de nos activités et recueillir des bonnes idées afin de susciter l'intérêt,
- Identifier un noyau de 4-5 éducatrices prêtes à donner un peu de leur temps à la Ligue ou dans leur district sur les missions présentées.

Si vous en êtes d'accord, Sébastien DULAC, Jean-Marie TERRASSE et Elise PONCET prendront en charge l'organisation de cette session de FPC avec les interlocuteurs identifiés (Lilian JURY, Nicole CONSTANCIAS et Joël MALIN notamment).

Les Présidents de District qui le souhaitent pourront évidemment participer à ces journées dont les dates sont fixées aux 21 et 22 décembre 2022. »

Didier ANSELME informe qu'il se porte volontaire pour donner un coup de main sur l'aspect « dirigeant » de cette action.

**→ Le Bureau Plénier valide le projet à l'unanimité.**

---

✓ **Journée de championnat National 3 du samedi 26 novembre 2022**

Dans le cadre de la journée de championnat National 3 du samedi 26 novembre 2022 et selon les directives fédérales interdisant les coups d'envoi entre 15h et 19h, l'heure de la rencontre sera fixée d'autorité à 19h00 pour les clubs n'ayant pas répondu aux sollicitations de la commission des compétitions (date limite de réponse : vendredi 18 novembre 2022). Une dernière relance a été envoyée par mail aux clubs par la LAuRAFoot.

- ✓ Richard DEFAY informe que les Districts recevront d'ici demain soir le résultat de la consultation de notre prestataire audiovisuel concernant le matériel de visioconférence.

-8)-8)-8)-8)-8)-3)-3)-3)-3)-3)-

La séance est levée à 20h10.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE